N° 37
Août 2008
ISSN 1480-364X (PDF)
28-2849

[Bulletin statistique de l'éducation]

L'effort financier pour les universités en 2006-2007 : comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Introduction

Comment se situe l'effort financier du Québec pour ses universités par rapport à celui des autres provinces? Pour répondre à cette question, il faut examiner le problème sous différents angles. Il est nécessaire, bien sûr, de considérer les revenus et les dépenses des universités, mais aussi de tenir compte de la réalité économique des régions considérées. En effet, le niveau de richesse collective varie d'une province à l'autre, tout comme le coût de la vie. Les indicateurs retenus dans le présent document permettront de situer la position relative du Québec et d'expliquer les écarts observés en comparaison avec le reste du Canada.

La section I porte sur la dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB). La section II traite de la dépense globale par étudiant des universités et, plus particulièrement, du coût salarial des enseignants et de ses deux principales composantes : le rapport étudiants-enseignant et le salaire moyen des professeurs des universités. La section III examine les revenus par étudiant des universités. À la section IV, les revenus et les dépenses des universités font l'objet d'une comparaison et la question de la situation déficitaire des universités québécoises est abordée.

Les données utilisées dans cette étude proviennent surtout de Statistique Canada et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Les sources de données sont les mêmes que celles ayant servi à la production de certaines fiches des *Indicateurs de l'éducation*[1] (édition 2008). Il s'agit cependant de données plus récentes[2], ce qui explique la différence dans les résultats des deux publications.

I - La dépense globale des universités par rapport au PIB

Un des indicateurs le plus souvent utilisé pour mesurer l'effort financier en éducation est le rapport entre la dépense globale en éducation et le PIB. Il indique quelle part de la richesse collective d'un État est consacrée à l'éducation. Dans ce contexte, on peut se demander quelle proportion du PIB représente la dépense globale des universités du Québec et comment elle se compare à celle du reste du Canada.

Le concept de dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. Le tableau 1 présente les données sur la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres provinces canadiennes, en 2006-2007.

1 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION. *Indicateurs de l'éducation*, publication annuelle. Voir les fiches 1.12 à 1.15.

2 Les données utilisées aux fins de la production des *Indicateurs de l'éducation* (édition 2008) étaient celles disponibles en janvier 2008. Les données de la présente étude proviennent de mises à jour effectuées en juin 2008.

Québec

Tableau 1 Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans les autres provinces canadiennes, en 2006-2007[e] (en %)

	2006-2007[e]
Québec	**1,85**
Canada sans le Québec	**1,48**
Provinces de l'Atlantique	2,02
Ontario	1,58
Provinces de l'Ouest	1,29
Canada	**1,55**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada et de l'ACPAU.

En 2006-2007, la dépense globale des universités par rapport au PIB est estimée à 1,85 % au Québec ; par comparaison, ce taux est estimé à 2,02 % dans les provinces de l'Atlantique, à 1,58 % en Ontario et à 1,29 % dans les provinces de l'Ouest.

L'écart entre le Québec (1,85 %) et la moyenne des autres provinces (1,48 %) est de 0,37 point de pourcentage. Cet écart est important et, pour l'expliquer, il est possible d'utiliser un modèle d'analyse avec quatre grands facteurs explicatifs : la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB, par habitant), le taux de participation et le facteur démographique[3]. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en effectuant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale.

Le tableau 2 fournit des données sur chacun de ces facteurs et le tableau 3 indique la contribution des facteurs à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans le reste du Canada, en 2006-2007. Les facteurs « positifs » sont ceux qui sont à l'origine de l'effort financier plus élevé au Québec. Les facteurs « négatifs » sont ceux qui ont contribué à réduire l'écart.

Tableau 2 Dépense globale par étudiant des universités, PIB par habitant, taux de participation et facteur démographique, au Québec et dans le reste du Canada, en 2006-2007[e]

	Québec	Canada sans le Québec
Dépense globale par étudiant (en $)	26 619	26 114
PIB par habitant (en $)	36 968	46 525
Taux de participation (en %)	29,3	26,9
Facteur démographique (en %)	8,8	9,8

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), de la DGFE-ES du MELS et du Conseil des universités de l'Ontario.

3 Voir l'annexe 1.

Tableau 3 Influence de différents facteurs sur l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans le reste du Canada, en 2006-2007e

Dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec (en %)	1,85
Dépense globale des universités par rapport au PIB, dans le reste du Canada (en %)	1,48
Écart (Québec – reste du Canada), en point de pourcentage	0,37
Contribution des facteurs à cet écart, en point de pourcentage :	
Dépense globale par étudiant plus élevée au Québec	0,03
PIB par habitant moins élevé au Québec	0,38
Taux de participation plus élevé au Québec	0,14
Facteur démographique (moins de jeunes au Québec)	-0,18
Total	**0,37**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Voir l'annexe 1.

La dépense globale par étudiant dans les universités du Québec (26 619 $) était plus élevée de 2 % par rapport aux universités du reste du Canada (26 114 $), en 2006-2007. Ce facteur a contribué pour 0,03 point de pourcentage à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans le reste du Canada.

Par ailleurs, le PIB par habitant du Québec (36 968 $), qui était moins élevé de 21 % par rapport à la moyenne des autres provinces canadiennes (46 525 $), a contribué pour 0,38 point de pourcentage à l'écart entre la dépense globale des universités par rapport au PIB, au Québec et dans le reste du Canada. Il s'agit du plus important facteur explicatif de l'effort financier plus élevé du Québec par rapport au reste du Canada.

En ce qui a trait au taux de participation plus élevé au Québec, sa contribution est de 0,14 point de pourcentage. Enfin, le facteur démographique (relativement moins de jeunes au Québec) a permis de réduire l'écart de 0,18 point de pourcentage.

Ainsi, trois de ces quatre facteurs ont contribué à l'effort financier plus élevé du Québec : la dépense globale par étudiant, qui est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada ; le taux de participation, qui est un peu plus élevé au Québec ; la richesse collective, qui est moindre au Québec, par rapport aux autres provinces. Seul le facteur démographique (moins de jeunes au Québec) a eu un effet contraire.

II - Dépense globale par étudiant des universités

Cet indicateur permet de comparer le niveau de ressources financières consacrées aux étudiants. Le concept de dépense globale retenu dans cette section est le même que celui de la section précédente. Il aurait été souhaitable de présenter des données distinctes pour la dépense de fonctionnement (sans les dépenses pour la recherche et les immobilisations), mais les données disponibles ne le permettent pas[4].

4 En 2004, un groupe de travail a été formé par l'ACPAU pour identifier les facteurs qui étaient à l'origine des différences quant à la comptabilisation des données d'une université à l'autre. Les experts ont indiqué que l'un des principaux facteurs à l'origine des problèmes de comparabilité des données est le fait que les universités comptabilisent différemment leurs dépenses entre les fonds. Ainsi, des universités comptabilisent certains types de dépenses dans le fonds d'immobilisations, alors que d'autres les comptabilisent dans le fonds de fonctionnement général (par exemple l'achat d'ameublement et d'équipement). Par ailleurs, le rapport du groupe de travail fait état de problèmes relatifs à la ventilation de certaines dépenses entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de recherche subventionnée (par exemple la dépense pour la médecine), ainsi qu'entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de fiducie (Source : ACPAU, *Report of the Task Force on the Review of CAUBO Financial Reporting*, novembre 2004).

Il y a par ailleurs des différences structurelles entre les systèmes d'enseignement (par exemple celles relatives à l'enseignement collégial), qui ont une influence sur le niveau relatif de la dépense par étudiant des universités. Bien qu'il soit difficile d'en tenir compte, il est possible de fournir une estimation de l'incidence des différences structurelles sur l'écart entre la dépense par étudiant des provinces.

Un autre problème qui se pose, c'est celui des différences dans le coût de la vie. En effet, le coût de la vie au Québec était moins élevé d'environ 10 %, par rapport au reste du Canada en 2006[5]. Il est important d'en tenir compte dans les comparaisons avec des données financières, car pour une même quantité de dollars, le pouvoir d'achat n'est pas le même d'une province à l'autre. Pour illustrer l'importance de ce facteur, on peut considérer le salaire moyen des professeurs à temps plein des universités du Québec, qui était de 95 434 $ en 2006-2007, soit 5 % de moins que celui de leurs collègues du reste du Canada, qui s'élevait alors à 100 794 $. Si l'on tient compte des écarts de coût de la vie, on arrive à la conclusion que les professeurs à temps plein des universités du Québec avaient un pouvoir d'achat qui était en réalité plus élevé de 4 % par rapport à celui des professeurs des autres provinces.

La comparaison de la dépense par étudiant

En 2006-2007, la dépense globale par étudiant des universités du Québec est estimée à 26 619 $[6]. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, elle est estimée à 22 547 $, dans celles de l'Ontario, à 23 698 $ et dans celles des provinces de l'Ouest, à 31 793 $ (tableau 4). Dans la deuxième colonne du tableau figurent des données sur les dépenses par étudiant en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). **La dépense par étudiant au Québec était plus élevée de 2 % par rapport au reste du Canada.**

Il est également important de préciser, qu'au cours des dernières années, la dépense par étudiant des universités (en dollars courants) a augmenté plus fortement au Québec que dans le reste du Canada. Entre 1998-1999 et 2006-2007, on a observé une augmentation de 54 % de la dépense par étudiant au Québec et de 48 % dans le reste du Canada.

Tableau 4 Dépense globale par étudiant des universités[7] en 2006-2007e, au Québec et dans les autres provinces canadiennes

	Dépense par étudiant (en $ courants) (1)	Dépense par étudiant (en $ courants) Québec = 100 (2)	Dépense par étudiant pondéré (en $ courants) Québec = 100 (3)	Dépense par étudiant pondéré (en $ convertis en PPA) Québec = 100 (4)
Québec	**26 619**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Canada sans le Québec	**26 114**	**98,1**	**104,0**	**94,4**
Provinces de l'Atlantique	22 547	84,7	93,9	91,2
Ontario	23 698	89,0	95,0	83,0
Provinces de l'Ouest	31 793	119,4	122,9	115,8
Canada	**26 230**	**98,5**	**103,0**	**95,4**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Estimations à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS, du Conseil des universités de l'Ontario et du ministère des Finances du Québec (calcul des PPA).

5 Voir l'annexe 2.

6 La dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisations. En 2006-2007, la dépense globale par étudiant des universités du Québec est sous-estimée en raison de données manquantes dans la banque de données de Statistique Canada et de l'ACPAU (par exemple la dépense en immobilisations de l'Université du Québec à Montréal).

7 Aux fins du calcul de la dépense par étudiant, une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante a été appliquée : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein, en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

L'incidence des différences structurelles

Tel qu'il a été indiqué dans l'introduction de cette section, les différences entre les dépenses par étudiant des provinces s'expliquent aussi, en partie, par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Ainsi, les différences qui concernent l'enseignement collégial ont une incidence sur les durées et les coûts relatifs à l'enseignement universitaire.

Au Québec, le diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire constitue la condition habituelle d'admission à l'enseignement universitaire alors que, dans les autres provinces, le diplôme d'études secondaires est habituellement suffisant. Par ailleurs, dans certaines provinces de l'Ouest (surtout en Alberta et en Colombie-Britannique), des étudiants ont la possibilité de faire leurs deux premières années d'études universitaires dans un collège, puis de terminer leur programme d'études à l'université. La formation qui se donne dans les collèges est moins coûteuse, mais la contrepartie est une dépense par étudiant plus élevée dans les universités (les dernières années de formation y étant plus coûteuses).

Parmi les autres différences structurelles, mentionnons les différences dans la composition des effectifs étudiants par cycle et domaine d'études dans les universités. Ainsi, le fait que les universités du Québec comptent une proportion plus élevée d'étudiants inscrits dans les secteurs disciplinaires plus coûteux et aux cycles d'études universitaires supérieurs explique, en partie, leur dépense par étudiant plus élevée.

Dans le cadre des travaux du Comité sur le niveau comparatif des ressources, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ont développé une méthodologie qui permet de tenir compte, en partie, de ces différences structurelles. L'idée de base était de prendre en considération la lourdeur des effectifs et, à cette fin, une grille de pondération a été produite qui a permis d'estimer un effectif étudiant pondéré pour chacune des provinces[8].

Dans la troisième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, sous forme d'indices (Québec = 100). **Ainsi, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte des différences structurelles, on obtient une dépense par étudiant qui est au Québec moins élevée de 4 % par rapport au reste du Canada, en 2006-2007.**

La prise en compte du coût de la vie

Un autre ajustement aux données est possible pour tenir compte des différences dans le coût de la vie, d'une province à l'autre (le coût de la vie est moins élevé de 10 % au Québec par rapport au reste du Canada). Dans la quatrième colonne du tableau 4 figurent des données sur la dépense par étudiant pondéré, en dollars convertis en une même parité du pouvoir d'achat (PPA). Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). **Lorsqu'on tient compte à la fois des différences structurelles et du coût de la vie, il apparaît que la dépense par étudiant dans les universités est au Québec plus élevée de 6 % par rapport à la moyenne du reste du Canada.**

Si l'on revient à la comparaison de la dépense par étudiant en dollars courants, il est à remarquer que, par rapport à l'Ontario, la dépense par étudiant des universités du Québec était supérieure de 2 921 $[9]. Cet écart s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, l'administration, les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche et les frais financiers. À l'inverse, on observe une dépense par étudiant moins élevée au Québec qu'en Ontario pour les services aux étudiants (dont les bourses d'études[10]), les relations extérieures et les bibliothèques.

---

8 L'effectif étudiant pondéré permet de tenir compte du fait que le coût de formation des étudiants n'est pas le même selon le secteur disciplinaire et le cycle d'études. Ainsi, le coût de formation d'un étudiant en médecine vétérinaire est nettement plus élevé que celui d'un étudiant en administration. De même, un étudiant à la maîtrise coûte plus cher qu'un étudiant au baccalauréat.

9 L'annexe 3 présente la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario, selon le poste de dépense, en 2006-2007.

10 La dépense par étudiant en bourses est plus élevée dans les universités hors Québec, car les droits de scolarité y sont plus élevés qu'au Québec, mais qu'une partie des montants perçus est retournée aux étudiants sous forme de bourses.

Une dépense importante : le coût salarial des enseignants des universités

La dépense salariale pour toutes les catégories de personnel des universités (les avantages sociaux étant inclus) représente plus de la moitié de la dépense globale des universités au Québec et dans les autres provinces. La masse salariale du personnel enseignant constitue le principal élément de la dépense salariale. Lorsqu'on divise la masse salariale du personnel enseignant par le nombre d'étudiants exprimé selon l'équivalence au temps plein, on obtient le coût des enseignants par étudiant[11].

Ce coût était plus élevé au Québec (7 268 $) que dans les provinces de l'Atlantique (6 700 $) et qu'en Ontario (6 844 $), mais moins élevé que dans les provinces de l'Ouest (9 002 $), en 2006-2007. Le coût des enseignants par étudiant au Québec se situe en dessous de la moyenne du reste du Canada (7 507 $). Cependant, si l'on prend en compte le fait que le coût de la vie est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, on obtient un coût des enseignants par étudiant qui est au Québec plus élevé de 7 % par rapport à la moyenne du reste du Canada.

Parmi les facteurs qui expliquent les différences observées dans le coût salarial des enseignants, deux sont particulièrement importants : le nombre moyen d'étudiants par enseignant et le salaire moyen des enseignants. **Ainsi, malgré un salaire moyen des professeurs moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant était moins élevé au Québec qu'en Ontario.**

Le rapport étudiants-enseignant dans les universités

En 2006-2007, le nombre moyen d'étudiants par professeur à temps plein au Québec (20,8) était moins élevé qu'en Ontario (24,9), mais plus élevé que dans les provinces de l'Atlantique (16,9) et que dans les provinces de l'Ouest (18,1), comme on peut le voir au tableau 5.

Cependant, il faut préciser que le nombre moyen d'étudiants par professeur est obtenu en divisant le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein (ETP) par le nombre d'enseignants réguliers à temps complet dans les universités. Les chargés de cours et les enseignants à temps partiel ne sont pas inclus dans ce calcul. Or, les chargés de cours assument une forte proportion du volume d'enseignement offert dans les universités (un peu plus de 50 % au Québec[12]).

Tableau 5 Rapport étudiants-professeur à temps plein dans les universités, au Québec et dans les autres provinces canadiennes, en 2006-2007e

	2006-2007e
Québec	**20,8**
Canada sans le Québec	**21,2**
Provinces de l'Atlantique	16,9
Ontario	24,9
Provinces de l'Ouest	18,1
Canada	**21,1**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS, de la CREPUQ et du Conseil des universités de l'Ontario.

11 La masse salariale considérée dans le calcul de la dépense par étudiant pour le personnel enseignant inclut la rémunération des doyens, des directeurs de département, des professeurs-chercheurs, des chargés de cours ainsi que les montants versés pour tous les autres employés engagés aux fins d'enseignement (selon le concept retenu par Statistique Canada). Les avantages sociaux ne sont pas compris dans la masse salariale utilisée aux fins de ce calcul.

12 Source : DERU, MELS. *Rapports de suivi des contrats de performance*, 2002-2003.

Par ailleurs, tout indique que les chargés de cours et les enseignants à temps partiel sont relativement plus nombreux au Québec. En effet, bien qu'il n'existe pas, selon les renseignements disponibles, de données comparables sur leur nombre, il est possible d'estimer les dépenses salariales pour ces catégories de personnel, par province[13]. La comparaison interprovinciale de la dépense salariale par étudiant pour les chargés de cours et les enseignants à temps partiel indique un montant plus élevé au Québec que pour la moyenne des autres provinces.

Pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse comparative des rapports étudiants-professeur, il faudrait également disposer de données comparables sur des éléments comme le nombre moyen de cours de trois crédits qui sont donnés par année, par les professeurs, le nombre moyen d'étudiants par salle de cours, ainsi que de données sur l'utilisation des chargés de cours. Pour le moment, il n'y a pas de données comparables et récentes pour ces variables.

Des travaux effectués au cours des années 80 et 90 avaient démontré que le temps d'enseignement moyen des professeurs est particulièrement faible au Québec[14]. Il y était question, entre autres, du grand nombre de dégrèvements d'enseignement accordés aux professeurs pour remplir d'autres tâches (pour la recherche, pour occuper des postes de direction des affaires académiques, pour remplir des tâches de services internes à l'université, etc.).

Plus récemment, dans le contexte des difficultés financières de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), cette question des dégrèvements a été soulevée. La charge de travail annuelle d'enseignement des professeurs (théorique) devrait comprendre quatre cours de trois crédits par année. Selon le rapport produit par la firme d'experts comptables PricewaterhouseCoopers, la moyenne serait plutôt de 2,8 cours par professeur[15].

Les cours qui ne sont pas donnés par les professeurs dans le cadre de leur charge normale de travail sont dispensés par des chargés de cours ou en cours en surcharge par des professeurs. Il n'est pas possible de calculer, pour le moment, les dépenses additionnelles produites par les dégrèvements, mais tout indique qu'il s'agit de sommes importantes. Parmi les mesures proposées par la firme d'experts pour améliorer la situation financière à l'UQAM : un renforcement des contrôles assurant le respect de l'intégralité de la tâche professorale et une modulation de la tâche pour les professeurs n'assumant pas l'ensemble des composantes, un accroissement des charges d'enseignement assumées par des professeurs réguliers et une réévaluation des dégrèvements d'enseignement pour fonctions administratives et de recherche[16].

Le salaire moyen des professeurs des universités

Le salaire moyen des professeurs comprend le traitement de base ainsi que les honoraires additionnels versés pour des fonctions administratives. La première colonne du tableau 6 présente le salaire moyen des professeurs, en dollars courants, pour le Québec et les autres provinces, en 2006-2007. Le salaire moyen des professeurs du Québec (95 434 $) était de 7 % supérieur à celui de leurs homologues des provinces de l'Atlantique (89 007 $), mais il était moins élevé de 7 %, par rapport à celui des professeurs de l'Ontario (102 835 $) et des provinces de l'Ouest (102 704 $). À la deuxième colonne du tableau figurent des données sur les salaires, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100).

13 Les données financières de l'ACPAU et de Statistique Canada fournissent les masses salariales pour le personnel enseignant (toutes les catégories). Par ailleurs, il est possible d'estimer la masse salariale du personnel régulier à temps complet en multipliant leur nombre par leur salaire moyen. La masse salariale des chargés de cours et des enseignants à temps partiel est estimée en soustrayant de la masse salariale totale, la masse salariale estimée pour le personnel régulier à temps complet.

14 Voir, entres autres, les publications suivantes :
- GROUPE MINISTÉRIEL DE TRAVAIL SUR LA TÂCHE DU PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ. *La tâche du professeur d'université au Québec*, Rapport du groupe de travail présenté au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec (Rapport Archambault), 1989, 252 p. (annexes).
- BERTRAND, Denis et autres. *Le travail professoral remesuré*, Presses de l'Université du Québec, 1994, 446 p.
- LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC. Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année 1994-1995, 1995.

15 PricewaterhouseCoopers, UQAM, *Rapport définitif sur la situation financière et le plan de redressement*, le 4 mars 2008, p. 47.

16 PricewaterhouseCoopers, *op. cit.*, p. 29, 46 et 47.

Ces données sur les salaires ne tiennent pas compte des écarts de coût de la vie. Dans la troisième colonne du tableau 6, les données sur les salaires sont converties en PPA, sous forme d'indices (Québec = 100). **Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs apparaît un peu plus élevé au Québec que dans le reste du Canada, soit un écart de 4 %.**

Tableau 6 Salaire moyen des professeurs des universités en 2006-2007e, au Québec et dans les autres provinces canadiennes

	Salaire moyen (en $ courants) (1)	Salaire moyen (en $ courants) Québec = 100 (2)	Salaire moyen (en $ convertis en PPA) Québec = 100 (3)
Québec	**95 434**	**100**	**100**
Canada sans le Québec	**100 794**	**106**	**96**
Provinces de l'Atlantique	89 007	93	91
Ontario	102 835	108	94
Provinces de l'Ouest	102 704	108	101
Canada	**99 552**	**104**	**97**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada, de la CREPUQ et du ministère des Finances du Québec (calcul des PPA).

III - Revenus par étudiant des universités

Quelles sont les sources de financement des universités du Québec et comment se comparent-elles à celles des autres provinces? La présente section tente de répondre à cette question. Cependant, comme pour les sections précédentes, il est essentiel de tenir compte, dans les comparaisons, de la réalité économique des régions, c'est-à-dire de prendre en considération les différences dans la richesse relative et dans le coût de la vie des régions considérées.

La comparaison des revenus par étudiant

En 2006-2007, les revenus par étudiant des universités du Québec étaient de 26 353 $. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, ils totalisaient 24 099 $, dans celles de l'Ontario, 26 358 $ et dans celles des provinces de l'Ouest, 34 296 $ (tableau 7). Dans la troisième colonne du tableau figurent les données sur les revenus par étudiant, en dollars courants, sous forme d'indices (Québec = 100). Les revenus par étudiant étaient au Québec moins élevés de 8 % par rapport au reste du Canada.

Tableau 7 Revenus par étudiant des universités en 2006-2007[e], au Québec et dans les autres provinces canadiennes

	Revenus par étudiant (en $ courants)	PIB par habitant (en $ courants)	Revenus par étudiant (en $ courants) Québec = 100	Revenus par étudiant (en $ convertis en) PPA) Québec = 100	Revenus par étudiant / PIB par habitant Québec = 100
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Québec	**26 353**	**36 968**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Canada sans le Québec	**28 592**	**46 525**	**108,5**	**98,5**	**78,3**
Provinces de l'Atlantique	24 099	37 412	91,4	88,8	87,8
Ontario	26 358	43 902	100,0	87,4	73,6
Provinces de l'Ouest	34 296	51 855	130,1	122,6	87,4
Canada	**28 076**	**44 285**	**106,5**	**98,7**	**82,4**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Estimations à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS, du Conseil des universités de l'Ontario et du ministère des Finances du Québec (calcul des PPA).

La prise en compte du coût de la vie

Il faut cependant rappeler que le coût de la vie au Québec était moins élevé que dans le reste du Canada d'environ 10 % en 2006-2007. Dans la quatrième colonne du tableau 4 figurent des données sur les revenus par étudiant en dollars convertis en PPA. Les données sont présentées sous forme d'indices (Québec = 100). Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, les revenus par étudiant dans les universités du Québec étaient plus élevés de 2 % par rapport à la moyenne du reste du Canada.

La prise en compte des différences dans la richesse collective

Par ailleurs, le niveau de la richesse collective est aussi moins élevé au Québec. La deuxième colonne du tableau 7 présente les données sur le PIB par habitant, selon les provinces. Il apparaît que le PIB par habitant était moins élevé de 21 % au Québec (36 968 $) par rapport au reste du Canada (46 525 $), en 2006-2007.

Il existe un indicateur qui permet de tenir compte à la fois des différences dans le coût de la vie et des différences dans la richesse collective des provinces considérées. Il s'agit du rapport du revenu par étudiant des universités en proportion du PIB par habitant. À la cinquième colonne du tableau 7, cet indicateur est présenté sous forme d'indices (Québec = 100). Selon cet indicateur, il apparaît que l'effort collectif du Québec pour ses universités est plus élevé de 28 % par rapport au reste du Canada. **Ainsi, lorsqu'on tient compte de la capacité de payer des provinces et des différences dans le coût de la vie, il apparaît que l'effort financier du Québec pour ses universités est nettement plus élevé.**

Les sources de revenus des universités

Les tableaux 8 et 9 présentent la ventilation des revenus par étudiant des universités, selon la provenance des fonds (en dollars courants et en pourcentage).

Au Québec, 52,1 % du financement des universités est assumé par le gouvernement provincial, alors que le pourcentage correspondant est de 41,4 % dans le reste du Canada. Le gouvernement fédéral assume 14,4 % du financement au Québec et 11,3 %, dans le reste du Canada. L'importante contribution du gouvernement fédéral au financement des universités s'explique surtout par les subventions au titre de la recherche (par exemple les conseils de recherche).

Par ailleurs, les droits de scolarité et les autres frais[17] contribuent à 11,4 % au financement des universités au Québec et à 23,2 %, dans le reste du Canada. En 2006-2007, la moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire était 2,6 fois plus élevée dans le reste du Canada (4 964 $) qu'au Québec (1 932 $)[18]. Par ailleurs, les autres frais de scolarité obligatoires étaient un peu plus élevés au Québec (630 $) que dans le reste du Canada (612 $)[19].

Les autres sources de revenus comprennent, entre autres, les revenus provenant des fondations, les subventions et contrats non gouvernementaux, les revenus de placement, les revenus de location et les autres revenus divers. Ces autres sources de revenus sont plus importantes dans le reste du Canada (24,1 %) qu'au Québec (22,1 %), en raison surtout des revenus de fondations qui sont plus élevés dans les autres provinces.

Tableau 8 Revenus par étudiant des universités en 2006-2007e, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres provinces canadiennes (en dollars courants)

	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Droits de scolarité et autres frais	Autres sources	Total
Québec	**13 730**	**3 784**	**3 013**	**5 826**	**26 353**
Canada sans le Québec	**11 833**	**3 224**	**6 646**	**6 889**	**28 592**
Provinces de l'Atlantique	9 436	2 643	6 381	5 639	24 099
Ontario	10 031	2 924	6 905	6 498	26 358
Provinces de l'Ouest	15 971	3 982	6 281	8 062	34 296
Canada	**12 271**	**3 353**	**5 808**	**6 644**	**28 076**

e: Estimations.
Source: DRSI, MELS. Estimations à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS et du Conseil des universités de l'Ontario.

Tableau 9 Revenus par étudiant des universités en 2006-2007e, selon la provenance des fonds, au Québec et dans les autres provinces canadiennes (en %)

	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Droits de scolarité et autres frais	Autres sources	Total
Québec	**52,1**	**14,4**	**11,4**	**22,1**	**100,0**
Canada sans le Québec	**41,4**	**11,3**	**23,2**	**24,1**	**100,0**
Provinces de l'Atlantique	39,1	11,0	26,5	23,4	100,0
Ontario	38,1	11,1	26,2	24,6	100,0
Provinces de l'Ouest	46,6	11,6	18,3	23,5	100,0
Canada	**43,7**	**11,9**	**20,7**	**23,7**	**100,0**

e: Estimations.
Source: DRSI, MELS. Estimations à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS et du Conseil des universités de l'Ontario.

17 « Les autres frais comprennent les frais obligatoires et non obligatoires exigibles au titre des services de santé, des activités sportives, des services de la bibliothèque, des demandes d'inscription, des inscriptions tardives, des armoires vestiaires, des relevés de notes, etc. » (Source: ACPAU, *Brochure explicative, Information financière des universités et collèges 2006-2007*, Annexe C, p. 13).
18 En 2007-2008, les droits de scolarité étaient de 2 025 $ au Québec et de 5 124 $ dans le reste du Canada.
19 En 2007-2008, les autres frais étaient de 698 $ au Québec et de 648 $ dans le reste du Canada.

IV - Comparaison des revenus et des dépenses

Ces dernières années, le niveau de dépenses des universités du Québec a été plus élevé que leurs revenus. Ainsi, lorsque l'on compare les revenus et les dépenses, en 2006-2007, on constate que, pour les universités du Québec, la dépense par étudiant était plus élevée (26 619 $) que le revenu par étudiant (26 353 $), alors que c'est le contraire dans le reste du Canada (26 114 $ pour la dépense par étudiant et 28 592 $ pour le revenu par étudiant).

Bien que ces données ne puissent pas servir à établir précisément la situation financière des universités (surplus ou déficit), il est établi que les universités du Québec étaient en déficit de 21,5 millions de dollars en 2006-2007[20]. Leur situation déficitaire s'expliquerait, en grande partie, par leur politique d'indexation salariale qui va au-delà de la politique salariale du gouvernement du Québec. Il faut rappeler ici que les subventions aux universités tiennent compte de la politique salariale du gouvernement pour les employés de la fonction publique et que toute augmentation salariale qui va au-delà des paramètres fixés par le gouvernement doit être financée par les autres sources de revenus des universités. Or, tel qu'indiqué précédemment, les autres sources de financement des universités du Québec sont relativement limitées.

Les données complètes sur les taux d'indexation des salaires du personnel des universités ne sont pas disponibles, mais il est possible, à titre indicatif, de comparer l'évolution du salaire moyen des professeurs d'université et de celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps. Il est à noter que ces derniers ont été soumis à la politique salariale du gouvernement du Québec. Le graphique 1 présente cette comparaison pour les années 1981 à 2006. On s'aperçoit que l'écart entre le salaire moyen des professeurs des universités et celui des enseignants des commissions scolaires et des cégeps a augmenté au cours des années.

Graphique 1 Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires et des cégeps et salaire moyen des professeurs d'université (en dollars courants)

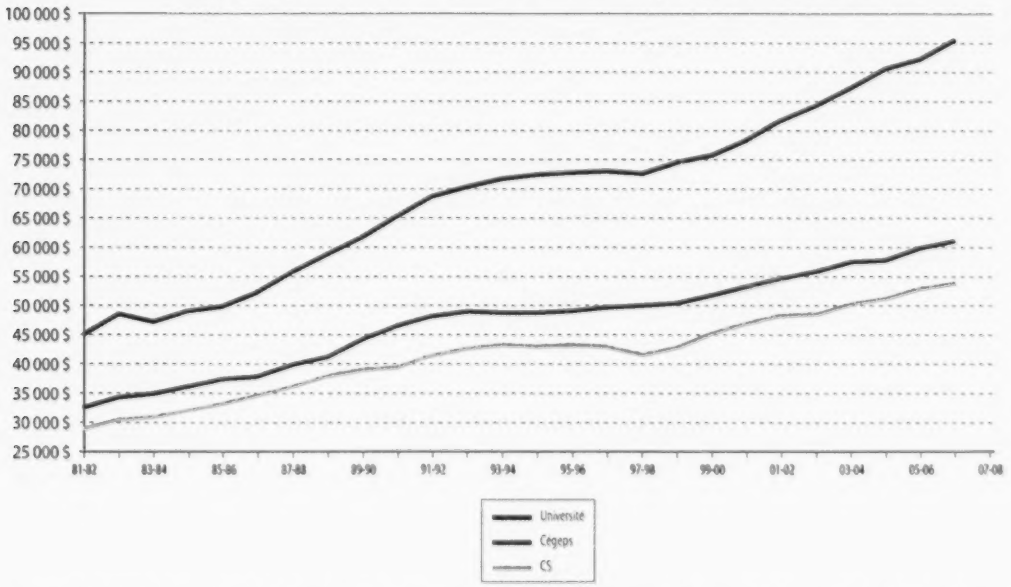

Sources : DRSI, MELS. *Coût global de la rémunération* (salaire moyen des enseignants des commissions scolaire), *Rapports financiers* des cégeps (salaire moyen des enseignants des cégeps) et Statistique Canada et CREPUQ (salaire moyen des professeurs des universités).

20 Selon les rapports financiers vérifiés des universités et selon les données préliminaires pour l'Université Bishop's.

En 1981-1982, le salaire moyen des professeurs des universités était plus élevé de 38 %, par rapport à celui des enseignants des cégeps, et de 56 %, par rapport à celui des enseignants des commissions scolaires. En 2006-2007, ces écarts étaient respectivement de 56 % et 77 %.

Pour avoir une idée de l'effet de la politique d'indexation salariale du personnel des universités du Québec, il est possible d'estimer la dépense additionnelle pour les universités pour chaque augmentation d'un point de pourcentage des salaires. En 2006-2007, selon les données de l'ACPAU, la masse salariale des universités du Québec était de 2,5 milliards de dollars. Un point de pourcentage de cette somme représente 25 millions de dollars et 10 points de pourcentage, 250 millions de dollars.

Il est important de souligner ici que les points de pourcentage additionnels accordés au fil des années sont cumulatifs et sont très contraignants pour les finances des universités, ce qui expliquerait en grande partie la situation déficitaire des universités québécoises.

Conclusion

Selon divers indicateurs, l'effort financier du Québec pour ses universités est plus important que dans la moyenne du reste du Canada. Ainsi, la dépense globale des universités par rapport au PIB est estimée à 1,85 % en comparaison de 1,48 % dans le reste du Canada, en 2006-2007.

Les trois facteurs suivants ont contribué à l'effort financier plus élevé du Québec : la dépense globale par étudiant, qui est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada ; le taux de participation, qui est un peu plus élevé au Québec ; la richesse collective, qui est moindre au Québec, par rapport aux autres provinces.

La dépense par étudiant, qui est plus élevée au Québec (26 619 $) qu'en Ontario (23 698 $), s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant, l'administration, les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche et les frais financiers.

Il convient de remarquer que, malgré un salaire moyen des professeurs qui est moins élevé au Québec qu'en Ontario, le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec. Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant est moins élevé au Québec qu'en Ontario.

Lorsqu'on tient compte du coût de la vie, le salaire moyen des professeurs québécois apparaît un peu plus élevé au Québec que dans le reste du Canada, soit un écart de 4 %, et ce, malgré le fait que la richesse collective est nettement moins élevée au Québec.

Par ailleurs, la comparaison des revenus et des dépenses (par étudiant) révèle que les revenus sont moins élevés que les dépenses au Québec, alors que c'est le contraire dans le reste du Canada. La situation déficitaire des universités du Québec s'expliquerait, en grande partie, par des politiques salariales qui sont plus généreuses pour leur personnel que le financement gouvernemental qu'elles obtiennent à ce titre. En effet, les subventions du gouvernement du Québec tiennent compte de la politique salariale du gouvernement pour ses employés, alors que les universités accordent des augmentations plus élevées à leur personnel.

Renseignements :

Marius Demers
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information
Tél. : 418 643-3684, poste 2869

Bulletins statistiques déjà parus :

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1er cycle) : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, février 1999.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, n° 17, août 2000.
- FOUCAULT, Diane. *Le système éducatif du Québec et la classification internationale*, n° 18, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 19, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 20, novembre 2000.
- FOUCAULT, Diane. *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, n° 21, janvier 2001.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2000-2001 à 2014-2015*, n° 22, juillet 2001.
- LA HAYE, Jacques. *Indicateurs de cheminement des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat dans les universités québécoises*, n° 23, avril 2002.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2001-2002 à 2015-2016*, n° 24, juillet 2002.
- DUCHARME, Pierre et collaborateurs, *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, n° 25, mars 2003.

- BEAUCHESNE, Luc. *La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation*, n° 26, mars 2003.
- BAILLARGEON, Guy et Gaston SYLVAIN. *Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes chez les personnes diplômées de la formation professionnelle et technique*, n° 27. (Non publié)
- BAILLARGEON, Guy et Jacques LA HAYE. *Cheminement scolaire : du collégial à l'université*, n° 28, juin 2003.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2000-2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 29, novembre 2003.
- HUDON, Solanges. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*, n° 30, mai 2004.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 31, septembre 2005.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du baccalauréat*, n° 32, septembre 2005.
- DESCHÊNES, Nathalie. *Régionalisation des bacheliers au Québec*, n° 33, janvier 2007.
- PROVENCHER, Claudine. *Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration : cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire*, n° 34.
- DEMERS, Marius. *La dépense en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2004 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 35, décembre 2007.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2004-2005 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 36, mars 2008.

ANNEXE 1

Facteurs explicatifs des écarts entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB

Afin de pouvoir expliquer les écarts observés entre les provinces quant à la dépense globale des universités par rapport au PIB, il est nécessaire d'effectuer une analyse comparative des principaux facteurs qui déterminent le niveau de l'effort financier dans chaque province. Les facteurs considérés sont : la dépense globale par étudiant, la richesse collective (définie par le PIB par habitant), le taux de participation et le facteur démographique. Le taux de participation est défini par le rapport entre l'effectif étudiant exprimé selon l'équivalence au temps plein et la population âgée de 18 à 24 ans, alors que le facteur démographique est obtenu en effectuant le rapport entre la population âgée de 18 à 24 ans et la population totale[21].

Soit l'équation d'identité suivante :

$$\frac{\mathbf{DGE}}{\mathbf{PIB}} = \frac{\mathbf{DGE}}{\mathbf{EFF}} \times \frac{\mathbf{1}}{\mathbf{PIB/POP}} \times \frac{\mathbf{EFF}}{\mathbf{18\text{-}24}} \times \frac{\mathbf{18\text{-}24}}{\mathbf{POP}}$$

où

DGE : dépense globale des universités

PIB : produit intérieur brut

EFF : effectif étudiant en équivalence au temps plein

POP : population totale

DGE/PIB : dépense globale des universités par rapport au PIB

DGE/EFF : dépense par étudiant

PIB/POP : PIB par habitant

EFF/18-24 : taux de participation

18-24/POP : facteur démographique

21 Les formules utilisées pour calculer la contribution des facteurs explicatifs quant à l'écart entre deux provinces, pour ce qui est de la dépense globale des universités par rapport au PIB, ne sont pas fournies dans le présent document, mais sont disponibles sur demande.

ANNEXE 2

Les indices de parité de pouvoir d'achat par province

Lorsque l'OCDE effectue des comparaisons internationales de la dépense en éducation, les montants de dépenses en monnaies nationales des pays considérés sont convertis en dollars américains à partir des indices de parité de pouvoir d'achat (PPA) de ces pays. Les indices de PPA permettent de convertir les dépenses dans une monnaie commune, mais aussi de tenir compte des différences dans le coût de la vie des pays considérés : « Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui permettent d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En d'autres termes, une somme d'argent donnée, convertie en monnaies nationales au moyen des PPA, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays. Les PPA sont donc des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays. » (OCDE, *Comptes nationaux*)

Il est important de faire la distinction entre l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice du coût de la vie. L'IPC est un indicateur des variations des prix à la consommation. Il est calculé en comparant, à travers le temps, le prix d'un panier fixe de produits achetés par les consommateurs. L'indice reflète donc uniquement le mouvement des prix dans le temps ; il ne constitue pas un indice du coût de la vie, bien que l'on ait souvent tendance à l'appeler ainsi[22].

Évidemment, les diverses provinces canadiennes utilisent la même monnaie, mais la production d'un indice de parité de pouvoir d'achat, par province, permettrait de tenir compte des différences de coût de la vie d'une province à l'autre.

Pour le moment, il n'existe pas d'indices de parité de pouvoir d'achat par province, mais il semble que Statistique Canada ait à sa disposition toutes les données nécessaires pour la production de tels indices. Le ministère des Finances du Québec a d'ailleurs développé une méthode simplifiée pour approximer les indices de PPA provinciales[23]. Des données préliminaires ont d'ailleurs été produites à partir de cette méthode simplifiée.

« L'objectif ici est d'obtenir des taux de conversion des dépenses publiques exprimées en valeur monétaire qui éliminent les différences de niveau de prix entre les provinces, afin de permettre des comparaisons en volumes de services[24] ».

Le tableau suivant fournit les indices de parité de pouvoir d'achat qui ont été utilisés aux fins des comparaisons interprovinciales de la dépense globale par étudiant des universités (tableau 4 du texte), du salaire moyen des professeurs (tableau 6 du texte) et des revenus par étudiant des universités (tableau 7 du texte).

22 Voir les articles suivants de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur le sujet :
Flash-info - Travail et rémunération, *Inflation et coût de la vie*, vol. 4, nº 1, janvier 2003, accessible dans Internet : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRjanv03.pdf.
Flash-info - Travail et rémunération, *Indice du coût de la vie*, vol. 4, nº 2, mars 2003, accessible dans Internet : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf/pdf-bulletin/TRmars03.pdf.

23 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES, DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA FISCALITÉ LOCALE ET AUTOCHTONE. *Méthode simplifiée pour approximer les PPA provinciales*, juin 2004.

24 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES, *op. cit.*, page 1.

Tableau A2.1 Indices de parité de pouvoir d'achat des provinces en 2006[e] (Québec = 100)

Terre-Neuve	102,1
Île-du-Prince-Édouard	101,6
Nouvelle-Écosse	105,7
Nouveau-Brunswick	100,0
Provinces de l'Atlantique	***102,9***
Québec	**100,0**
Ontario	**114,4**
Manitoba	99,1
Saskatchewan	99,1
Alberta	105,7
Colombie-Britannique	109,8
Provinces de l'Ouest	***106,2***
Canada sans le Québec	***110,1***
Canada	***107,9***

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Calculs effectués à partir de données fournies par le ministère des Finances du Québec.

ANNEXE 3

Ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités du Québec et de l'Ontario

Cette annexe a pour objet de présenter la ventilation de la dépense globale par étudiant dans les universités selon le poste de dépense, au Québec et en Ontario, en 2006-2007[25].

Tableau A3.1 Dépense globale par étudiant dans les universités, Québec et Ontario, selon le poste de dépense, en 2006-2007e (en $ courants)

	Québec	Ontario	Écart
1. Professeur	5 506	4 715	791
2. Autres activités, enseignement et recherche	1 763	2 129	-366
3. Autres salaires et traitements	5 436	5 056	380
4. Avantages sociaux	2 371	2 264	107
5. Frais de déplacement	604	603	1
6. Acquisitions des bibliothèques	304	525	-221
7. Impression et reprographie	124	147	-23
8. Matériel et fournitures	1 367	1 424	-57
9. Communications	87	125	-38
10. Autres dépenses de fonctionnement	1 479	937	542
11. Services publics	425	512	-87
12. Améliorations et transformations	517	512	5
13. Bourses d'études, bourses d'entretien et prix	1 018	1 418	-400
14. Services contractuels	653	362	291
15. Honoraires professionnels	691	263	428
16. Coût des marchandises vendues	35	0	35
17. Intérêts	1 286	198	1 088
18. Achat de mobilier et d'équipement	1 536	1 100	436
19. Location et entretien d'équipement	251	232	19
20. Ventes internes et recouvrements internes des coûts	32	-87	119
21. Recouvrements externes des coûts	0	0	0
22. Bâtiments, terrains et aménagements des terrains	1 181	1 252	-71
23. Paiements forfaitaires	-45	12	-57
Total[26]	**26 619**	**23 698**	**2 921**

e : Estimations.
Source : DRSI, MELS. Estimations à partir de données de Statistique Canada, de l'ACPAU, de l'AUCC, de la DGFE-ES du MELS et du Conseil des universités de l'Ontario.

25 Les effectifs étudiants sont estimés.
26 Les totaux peuvent être un peu différents de la somme des parties, en raison des arrondis.